Niveau(x) d'enseignement : 3 Numéro EDUQ : 8970886
Centre d'intérêt : 751

Planification intermédiaire, français, classes d'accueil, classes de francisation / développement, Nehmat Bassal ; coordination, Gilles Primeau ; participation, Claire Berthelet ... [et al.]. -- [Montréal] Commission des écoles catholiques de Montréal], Service des études, 1988. 17 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Code : 844960.

Vedette(s)-secondaire(s) : Bassal, Nehmat, éd. • Primeau, Gilles, éd. • Commission des écoles catholiques de Montréal. Service des études

Descripteur(s) : Français (Langue) • Classe d'accueil • Objectifs d'enseignement • Primaire (Ordre d'enseignement)

Ce document veut faciliter l'utilisation du Programme de français destiné aux classes d'accueil du primaire en le présentant sous forme de tableau dans lequel sont présentés les objectifs de ses trois modules : communication orale, lecture et écriture. Le tableau de planification est un instrument intermédiaire entre le Programme de français et le plan de cours. Son but est de fournir une vue d'ensemble des objectifs et de les clarifier lorsque nécessaire.

Type de document : d

8970886

Présentation

Le programme de français à l'accueil est centré sur le développement de l'habileté à communiquer oralement, à lire et à écrire selon certains objectifs que les enseignants retrouvent dans le Programme officiel du M.E.Q. Le Service des études a voulu faciliter son utilisation en le précisant et en le présentant sous forme de tableau dans lequel on retrouve les objectifs des trois modules. Le présent document se veut donc un complément au tableau de PLANIFICATION.

Pour préparer ses classes, l'enseignant-e a avantage à consulter le document pédagogique officiel qui est le PROGRAMME D'ÉTUDES Primaire Français, classes d'accueil, classes de francisation.

Le tableau de planification, lui est un instrument intermédiaire entre ce programme d'études et le plan de cours. Son but est de fournir à l'enseignant-e une vue d'ensemble des objectifs du programme et de les clarifier dans certains cas. Il veut aussi permettre à l'enseignant-e de s'assurer que tous les objectifs ont été travaillés durant l'année.

Quant au plan de cours, il relève de l'enseignant-e. A cet égard, cependant, des suggestions sont faites au chapitre 4.

1. Le contenu du tableau de planification

Le tableau contient tous les objectifs retenus pour l'ensemble des élèves des classes d'accueil de la C.É.C.M. Ces objectifs sont regroupés en trois parties: **Oral - Lecture - Écriture**. Le code qui accompagne les objectifs intermédiaires de l'oral fait référence au programme. Les degrés qui accompagnent les stratégies de lecture et les éléments de l'habileté à écrire correspondent au niveau scolaire de la classe ordinaire. Certains éléments de l'habileté à écrire sont marqués d'un astérisque. Ce sont des éléments qui viendront enrichir le bagage des élèves avancés.

1ère partie

Habileté à communiquer oralement.

A la fin de son stage en classe d'accueil, l'élève devrait avoir acquis, à l'oral, une compétence de communication suffisante pour comprendre et produire des énoncés dans les situations habituelles de sa vie sociale et scolaire.

En communication orale, les situations vécues par l'élève doivent lui permettre d'accroître son habileté à communiquer ses connaissances, ses sentiments, ses opinions ou son point de vue à un interlocuteur. Tout-e enseignant-e connaît l'importance que l'on accorde à la communication orale, surtout en début de stage. Cependant, l'écrit doit trouver sa place dès le point de départ et prendre de plus en plus d'importance au fur et à mesure que l'enfant élargira son habileté à communiquer oralement.

2e partie

Habileté à lire

Développer l'habileté à lire, c'est amener l'élève à lire et comprendre des types de textes variés dans des pratiques différentes en vue de s'informer, d'agir, de dégager un sentiment ou de se divertir. C'est aussi amener l'élève à lire avec une intention de lecture et une tâche à effectuer. Au primaire, les tâches les plus fréquentes amènent les élèves à sélectionner ou regrouper les informations qui se trouvent dans le texte. Souvent, quand les informations ne sont pas données explicitement dans le texte et quand les liens entre elles ne sont pas faits explicitement, les élèves doivent inférer ces informations ou ces liens. Certaines fois, les tâches amènent l'élève à porter un jugement sur le texte ou sur les parties du texte. Enfin, l'enseignant-e amène l'élève à utiliser ou à développer les stratégies de lecture pour mieux comprendre le sens d'un texte, le sens d'une phrase et le sens d'un mot. Les quelques lignes qui suivent visent à expliciter le sens des mots sélectionner, regrouper, inférer et juger.

Sélectionner: c'est trouver les informations qui réfèrent explicitement à ce que le lecteur cherche; c'est distinguer parmi les informations données dans le texte celles dont le lecteur a besoin de celles qui ne sont pas pertinentes compte tenu de son intention.

Regrouper: c'est sélectionner les informations dispersées à plus d'un endroit dans le texte et établir un lien entre elles pour les réunir. Cette opération est guidée par l'intention de lecture.

Inférer : c'est déduire une ou des informations qui ne sont pas données explicitement dans le texte. Le lecteur doit, le plus souvent faire appel à des connaissances qu'il a déjà en tête. En classe d'accueil, les élèves peuvent éprouver des difficultés à inférer quand cette opération présume des expériences culturelles québécoises.

Juger : c'est se former ou énoncer une opinion favorable ou défavorable sur quelqu'un ou quelque chose et justifier sa position en évoquant une ou des informations du texte et parfois son expérience personnelle.

3e partie

Habileté à écrire

Développer l'habileté à écrire c'est amener l'élève à rédiger régulièrement divers types de textes dans des situations d'écriture variées et signifiantes, par lesquelles il peut informer ou s'informer, il peut faire agir, il peut exprimer un sentiment ou il peut se divertir.

C'est à travers ces pratiques que l'élève apprendra, à choisir, à organiser et à formuler un message en utilisant le vocabulaire approprié et le code orthographique correspondant. Le message doit être calligraphié lisiblement.

2. L'utilisation du tableau : de la planification à l'évaluation

Ce tableau aide l'enseignant-e à identifier les objectifs et les habiletés susceptibles d'être travaillés à l'intérieur d'un projet ou des projets. Ainsi, tout au long de l'année, ce tableau offrira à l'enseignant-e une vue d'ensemble des objectifs et des habiletés qui ont été travaillés ou qui ne l'ont pas été suffisamment. Ainsi, l'enseignant-e pourra ajuster sa planification en choisissant des projets qui l'amèneront à couvrir l'ensemble du programme. Cependant, c'est particulièrement suite à des évaluations de type formatif que l'enseignant-e prendra la décision de revenir ou non sur certains objectifs.

Les étapes à suivre pour compléter le tableau

L'enseignant-e choisit un projet parmi ceux qui sont proposés dans le "Guide du Programme d'Études Primaire Français, classes d'accueil classes de francisation" ou tout autre projet qui répond aux besoins de l'élève et lui permet de mieux s'adapter à son nouveau milieu.

Une fois le scénario du projet relativement bien établi, il-elle inscrit le nom du projet dans le rectangle réservé à cette fin en haut du tableau.

MODULE ORAL

- Choisir et identifier dans le carré approprié le discours privilégié par la pratique.
- Identifier les objectifs intermédiaires susceptibles d'être travaillés lors du discours.

MODULE LECTURE

- Choisir et identifier dans le carré approprié le ty[illegible] privilégié par la pratique.
- Identifier le type de tâche à effectuer.
- Identifier en fonction du texte retenu, les stratégies de lecture susceptibles d'être travaillés lors du retour sur le texte ou pour aider certains élèves en cours de lecture.

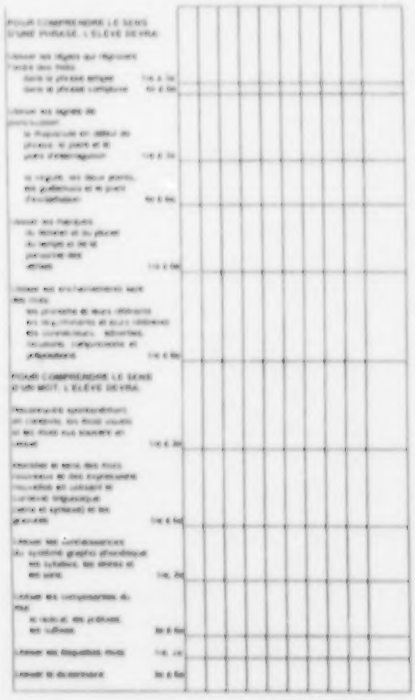

MODULE ÉCRITURE

- Choisir et identifier dans le carré approprié le type de texte à écrire.
- Identifier sous chacune des autres rubriques les objectifs qui seront travaillés à cette occasion.

Le choix et l'organisation de l'information sont travaillés avant que les enfants s'engagent dans l'écriture. Le retour sur le texte permet de travailler les éléments de la formulation en regard de la situation de communication. Cependant, en ce qui a trait particulièrement au code orthographique, des séances spécifiques de travail sont souvent nécessaires.

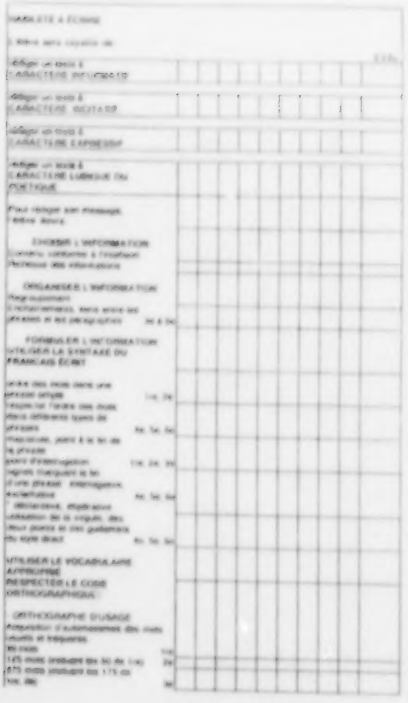

EVALUATION

En cours de projet ou à la fin d'un projet l'enseignant-e devra vérifier et évaluer dans quelle mesure les objectifs visés sont maîtrisés. D'une part, cette évaluation permet à l'enseignant-e de suivre l'évolution des élèves et d'adapter son enseignement et, d'autre part, de décider quels objectifs sont à retenir pour les retravailler ou au contraire ceux sur lesquels il n'y a plus lieu de s'alourdir.

ÉVALUATION

En cours de projet ou à la fin d'un projet l'enseignant-e devra vérifier et évaluer dans quelle mesure les objectifs visés sont maîtrisés. D'une part, cette évaluation permet à l'enseignant-e de suivre l'évolution des élèves et d'adapter son enseignement et, d'autre part de décider quels objectifs sont à retenir pour les retravailler ou au contraire ceux sur lesquels il n'y a plus lieu de s'alourdir.

3. Le cadre didactique proposé

Le projet est le cadre didactique favorisé par le programme de l'accueil.

Le projet est constitué d'une suite d'activités qui s'enchaînent les unes aux autres et qui aboutissent à des réalisations concrètes.

Chaque projet est relié à un thème donné. Il est constitué d'un ensemble d'activités de communication orale, de lecture et d'écriture qui permet à l'élève de développer ses compétences langagières. Il lui permet aussi de se familiariser avec la réalité québécoise tout en respectant et valorisant sa culture d'origine. Il permet de tenir compte de la réalité de la classe d'accueil où les élèves peuvent arriver à tout moment en cours d'année. Il permet d'initier l'élève à divers modes de travail en classe.

Chaque projet est donc constitué de plusieurs situations d'apprentissage.

Les principales composantes de la situation d'apprentissage sont les suivantes:

L'intention: c'est la raison pour laquelle on établit la communication orale, pour laquelle on lit et pour laquelle on écrit;

La tâche: c'est la façon dont l'intention se concrétise en classe;

La pratique: c'est le moment où l'élève réalise la tâche fixée;

Le retour ou objectivation: c'est un retour réfléxif sur la pratique. Cette réflexion s'articule autour de l'adéquation entre l'intention de départ (la tâche) et le résultat produit par les élèves.

La structuration, si nécessaire: Ce sont des activités visant à aider l'élève d'une part à acquérir des connaissances et d'autre part à développer certains automatismes et certaines techniques.

Évaluation: C'est ce qui permet à l'enseignant-e de vérifier les progrès de l'élève; d'établir un [illegible] précis des difficultés qu'il éprouve; [illegible] mieux planifier ses interventions en [illegible].

Les lignes qui suivent expliquent brièvement chacune de ces étapes.

L'INTENTION	LA TÂCHE	LA PRATIQUE	LE RETOUR	LA STRUCTURATION
C'est la raison pour laquelle on dit quelque chose à quelqu'un et pour laquelle on écoute quelqu'un.	La tâche se traduit par une consigne qui, en gros, clarifie ce qui doit être dit et à qui cela doit être dit.	L'élève participe à des échanges langagières, ces échanges peuvent se réaliser en équipes ou entre l'enseignant-e et l'élève.	Le retour fait prendre conscience à l'élève de la réussite de la communication et de la tâche réalisée en fonction de l'intention de communication. Par le retour, certaines connaissances linguistiques ou générales en rapport avec le projet seront exploitées.	Les activités de structuration amènent l'élève à améliorer sa prononciation, à réutiliser du vocabulaire et à améliorer sa syntaxe.

Intervention de l'enseignant-e	**Évaluation**
Lors de la pratique l'enseignant-e aide l'élève en lui fournissant certains mots pour demander des renseignements. Il-elle peut formuler sa question de façon à lui fournir les mots, les expressions et les formulations dont il a besoin pour communiquer.	L'évaluation en oral permet à l'enseigant-e d'observer et de porter un jugement sur l'efficacité des stratégies utilisées pour ses élèves. Pour cela, l'enseignant-e doit choisir des situations de communication variées quant aux intentions, aux thèmes, aux interlocuteurs et aux caractéristiques du contexte de communication.

MODULE LECTURE

L'INTENTION	LA TÂCHE	LA PRATIQUE	LE RETOUR	LA STRUCTURATION
C'est la raison pour laquelle on lit, la raison pour laquelle on cherche à comprendre le sens d'un texte ou d'une partie d'un texte.	Les tâches les plus fréquentes amènent les élèves à sélectionner ou à regrouper des informations à partir d'un texte. Elles peuvent aussi et à la fois l'amener à déduire des informations du texte ou à porter un jugement.	L'élève lit son texte en une ou plusieurs étapes, pour comprendre le sens de ce qui est écrit en fonction de l'intention et de la tâche de lecture. Pour comprendre son texte l'élève peut avoir recours, à des éléments linguistiques qu'il trouve en classe. Il utilise les stratégies de lecture qu'il connaît et qui l'aide dans sa compréhension.	Le retour sur la pratique se fait sous deux aspects. . La réalisation de la tâche . Les stratégies pour y arriver.	Les activités de structuration amènent les élèves à utiliser au mieux certaines stratégies de lecture, à, leur faire acquérir des connaissances particulièrement en ce qui a trait au système grapho-phonétique en début d'apprentissage.

Intervention de l'enseignant-e	Evaluation
L'enseignant-e aide l'élève à développer ses stratégies, en attirant son attention sur les éléments autres que le texte; en le référant à des étiquettes mots; en le guidant dans l'emploi du contexte; en lui faisant relire ce qui précède le mot; en lui faisant continuer la lecture puis revenir et enfin en lisant pour lui les passages complexes.	L'évaluation en lecture, permet à l'enseignant-e de recueillir des informations, de les analyser et de les interpréter par la suite. Il-elle peut donner son opinion sur le cheminement de l'élève en rapport avec l'habileté à développer et enfin choisir des interventions cohérentes avec ce qui précède.

L'INTENTION	LA TÂCHE	LA PRATIQUE	LE RETOUR	LA STRUCTURATION
C'est la raison pour laquelle on écrit un texte à quelqu'un.	La tâche, c'est produire un texte en fonction de l'intention et du projet.	L'élève rédige son texte. Pour écrire son message, l'élève doit: suivre le plan que le groupe a établi en définissant la tâche consulter les éléments linguistiques qui ont été exploités lors de la mise en situation.	Le retour sur la pratique d'écriture se fait en rapport avec l'intention d'écriture et la tâche que l'élève devait exécuter. Il touche le message lui-même, les éléments linguistiques et la lisibilité.	Les activités de structuration amènent les élèves à acquérir des connaissances qui leur permettront d'améliorer leurs productions écrites. Elles touchent particulièrement l'orthographe, la syntaxe et la calligraphie.
Intervention de l'enseignant-e		**Evaluation**		
Lors de la pratique, l'enseignant-e circule parmi les élèves, aide ceux qui rencontrent des difficultés, encourage l'élève qui rédige son message à consulter au besoin les différentes sources qui sont à sa disposition en classe.		L'évaluation en écriture permet à l'enseignant-e de déceler où et en quoi l'élève éprouve des difficultés afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de progresser.		

4. Le plan de cours

Un plan de cours est un ensemble d'informations nécessaires à l'enseignant-e pour réaliser avec ses élèves une activité complète d'apprentissage.
Ce plan de cours qui se veut simple n'est qu'une suggestion destinée aux enseignants de l'accueil pour faciliter leur tâche de préparation de cours.

Ce plan est réparti en trois parties:

1- Les informations préalables à la réalisation de l'activité.

2- Les informations relatives à l'activité proprement dite.

3- Les étapes d'une démarche évaluative à laquelle l'enseignant-e peut se référer.

Ce plan de cours est présenté à titre expérimental et non obligatoire.

Voici les étapes à suivre pour compléter le plan de cours.

- choisir le projet tout en tenant compte de l'intérêt des élèves
- indiquer la clientèle à qui ça s'adresse
- déterminer la durée du projet
- sélectionner parmi le matériel disponible, ce qui peut convenir au projet. Identifier la source
- identifier et inscrire les objectifs susceptibles d'être travaillés au cours du projet
- vérifier s'il y a relation avec les autres matières
- inscrire l'intention
- définir la tâche
- indiquer le matériel nécessaire pour la réalisation du projet
- indiquer quelques notes pédagogiques comme référence sur la façon d'amener l'élève à participer, à produire et à lui faire prendre conscience de ses points forts ou de ses faiblesses
- préparer quelques activités supplémentaires si nécessaire
- prévoir certaines connaissances qu'on peut développer à partir de ce projet
- prévoir une période d'évaluation, ainsi que les outils utilisés.

Plan de cours

Titre de l'activité _____

Clientèle _____

Titre du projet _____

Durée _____

objectifs visés _____

Situation de communication ☐ oral ☐ lecture ☐ écriture

type de discours ☐ informatif ☐ incitatif ☐ expressif ☐ poétique/ludique

Relation avec les autres matières ☐ arts plastiques ☐ sciences humaines ☐ Mathématique ☐ Musique ☐ Sciences de la nature

Mise en situation

Pratique

Retour

Intention

Tâche

Matériel

Connaissances à développer

(activités de structuration)

Évaluation formative

Moment de l'évaluation

Quoi évaluer

Outils utilisés

Jugement à porter

Décision

Les correctifs quand ce n'est pas satisfaisant